

COMPTE-RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes "Norge et Tille"
Séance du 6 août 2021

Département de la Côte d'Or

Date de convocation
30 juillet 2021

Date d'affichage
30 juillet 2021

Nombre de Conseillers
En exercice: 14

Présents : 10
Absents : 5
Pouvoirs : 0
Votants : 9

L'an deux mil vingt et un, le vendredi 6 août 2021 à 18 h 30 le Bureau de la Communauté de Communes "Norge et Tille" s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Ludovic ROCHETTE, Président.

Etaient présents :

Patricia GOURMAND – Dominique DEGOIS représentant Didier MANGAULT – Ludovic ROCHETTE – Martine DEMAURE - Patrice DEMAISON – Denis MAILLER – Claude GUICHET - Nadine MUTIN- Michel LENOIR – Vincent DELATTE.

Invité : Pierre JOBARD

Excusés : Patrick MORELIERE, Philippe MEUNIER, Didier MAINGAULT, Frédéric IMBERT, Jacques MEDEAU.

Le président ouvre la séance du Bureau Communautaire.

CHOIX ENTREPRISE – AMNENAGEMENT ZAE DE BEAUREGARD A NORGES LA VILLE (délibération n°6)

Vu la délibération 2021-60 du 12 juillet 2021 autorisant le président à signer le devis de l'entreprise retenue par le bureau communautaire

Suite à la transmission aux membres du bureau communautaire, du rapport d'analyse des offres concernant la consultation des entreprises, le président propose de retenir l'entreprise qui a obtenu la meilleure note globale pour l'offre de base.

Conformément au règlement de consultation, les offres ont été analysées au regard des 2 critères suivants : prix (note sur 80) et note technique (note sur 20).

Le Bureau **DECIDE**, de retenir l'offre qui a obtenu la meilleure note globale et donc d'attribuer le marché à l'entreprise ALLER. Le montant total hors taxe du marché est de 168 704,60 € HT €.

Le Bureau **AUTORISE**, le Président à conclure le marché avec l'entreprise choisie.

Le Bureau **DECIDE**, de donner au Président pouvoir pour assurer la bonne exécution du marché.

AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Différents points sont évoqués mais ne faisant pas l'objet d'une délibération des membres du bureau communautaire.

Fin de la séance à 19h10

Le président, Ludovic ROCHETTE

